

ADMINISTRATION COMMUNALE



VILLE DE MARCHE-EN-FAMENNE
Service Urbanisme
Boulevard du Midi, 22
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084.32.70.20
Fax : 084.32.70.33
E-mail : urbanisme@marche.be

DEVELOPPEMENT RURAL

Rapport sur l'état d'avancement des opérations de Développement Rural de la Ville de Marche-en-Famenne

(du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024)

TABLE DES MATIERES

- **Introduction : Rappel des opérations précédentes et contexte actuel**
- **Rapport financier des opérations successives**
- **Annexes**
 1. **Annexe 1 : situation générale de l'opération**
 2. **Annexe 2 : Tableau détaillant l'avancement physique et financier d'un projet en phase d'exécution de travaux**
 3. **Annexe 3 : Tableau rapport comptable et fonctionnement d'un projet terminé (décompte final < 10 ans)**
 4. **Annexe 4 : Rapport de la commission locale de développement rural**
 5. **Annexe 5 : Programmation dans les trois ans avec recherche des moyens financiers**

INTRODUCTION

La dernière opération de développement rural de la Commune de Marche-en-Famenne est clôturée depuis le 9 juin 2021.

Dans ce contexte, le présent rapport est plus succinct puisque la CLDR ne se réunit plus et qu'il n'est plus possible de fournir une programmation à 3 ans.

Il reste un projet en cours d'exécution pour clôturer définitivement le PCDR 2011 de Marche-en-Famenne. Il s'agit de la démolition/construction de la salle de village de Champlon. Les travaux se sont terminés en décembre 2023 et la réception provisoire des travaux a eu lieu le 30 janvier 2024. Le décompte final des travaux a été approuvé par le Collège communal le 17 juin 2024 et transmis à la Direction du Développement rural de Ciney le 3 juillet 2024.

En septembre 2023, l'étude d'une nouvelle Opération de développement rural a débuté et est réalisée par le bureau Tr@me et son sous-traitant le bureau DREA²ME. Le diagnostic a été soumis à la population lors de 9 réunions villageoises entre octobre 2023 et décembre 2023. Des groupes de travail sont déroulés entre janvier 2024 et avril 2024. L'appel à candidature pour mettre en place la nouvelle CLDR a été lancé en mars 2024 et la composition de la CLDR a été approuvée par le Conseil communal le 1^{er} juillet 2024. Cette dernière se réunit désormais régulièrement pour travailler avec le bureau d'études à l'élaboration de la stratégie et du futur PCDR.

Vous trouverez en début de rapport l'énumération de tous les projets menés à bien à Marche-en-Famenne grâce aux différents PCDR qui se sont succédés.

Liste des projets réalisés

CONVENTION-EXECUTION - TRAVAUX TERMINES – Anciennes opérations.

- . **Maison de village à LIGNIERES.**
Les travaux sont terminés. Réception définitive le 24.01.1996.
- . **Boutique Rurale de VERDENNE.**
La Boutique Rurale de VERDENNE - 1ère et 2ème phases.
Conventions-Exécutions 1987 et 1989.
Les travaux sont terminés.
- . **Aménagement de la Place de HOLLOGNE.**
Les travaux sont terminés.
- . **Aménagement de la Place de l'Eglise de HARGIMONT.**
Les travaux sont terminés.
- . **Création de trois appartements à ON.**
Les travaux sont terminés et la réception provisoire a eu lieu le 24.06.1998.
- . **Maison de village de ON.**
La première phase d'aménagement de la Maison de village de On (toiture) et la première phase d'aménagement de la Place Capitaine Mostenne à On sont terminées depuis 1996.
- . **Création de 7 logements et d'une Maison de village à AYE.**
La réception provisoire a été donnée le 24.10.1997.
- . **Aménagement d'une Place publique à AYE.**
Les travaux sont terminés et la réception provisoire a été donnée le 14.10.1997.
- . **Rénovation Rurale et Remembrement à Roy, Lignières et Grimbiémont.**
Les travaux de 1ère et 2ème phase sont terminés.
La réception provisoire a été donnée en mai 1997.
La 3ème phase des travaux a été étudiée par l'O.W.D.R. (Office Wallon de Développement Rural).
Le projet a été déposé par l'O.W.D.R. et a été approuvé par le Conseil communal le 7 décembre 1998. L'O.W.D.R. devait poursuivre le dossier et procéder à l'adjudication de ces travaux conjoints.
- . **Aménagement des abords de l'église de CHAMPLON-FAMENNE.**
 1. Aménagement du parvis de l'église de CHAMPLON-FAMENNE.
Convention du 10 décembre 1991.
 2. Aménagement du centre du village de CHAMPLON-FAMENNE
1ère phase (23/05/1995).
 3. Aménagement du centre du village de CHAMPLON-FAMENNE
2ème phase (02/12/1996).

Les travaux sont terminés. La réception provisoire a été donnée le 10 janvier 2000.

Vieille Cense à MARLOIE.

La Commune est entièrement propriétaire du site.

Une première phase de travaux est terminée avec le concours de l'Administration du Patrimoine (Monument classé) et grâce à la Convention-Exécution du 3 octobre 1992 (Maison de village avec ateliers de village et salle d'expositions).

La réception provisoire, le 25 octobre 1996.

Une deuxième phase pour la restauration de l'ancien corps de logis et l'Etable Est a été délivré en date du 13 août 1999.

La promesse de principe de subsides pour l'Etable Est nous est parvenue du Ministre du Patrimoine le 23.12.1999.

L'Adjudication a eu lieu le 29.02.2000.

L'attribution du marché a été approuvée par le Ministre le 29.01.2002.

Les travaux ont débuté le 01.04.2002 et terminés le 30.10.2003.

La réception provisoire a été accordée le 20.11.2003.

En ce qui concerne la dernière phase consistant en l'aménagement des abords de la Vieille Cense, la Convention-Exécution 2003B a été signée par le Ministre le 16.12.2003 portant sur un montant estimé de 180.000 €, soit 144.000 € (80%) de subsides.

Le certificat de Patrimoine a été obtenu le 15.09.2004.

Le dossier de l'avant-projet définitif a été transmis à la Région wallonne le 04.06.2004 et le Ministre a signé l'accord le 18.01.2005. Le permis d'urbanisme a été délivré le 02.03.2005. Le projet a été approuvé par le Conseil communal le 11.04.2005 et par le Ministre le 18.07.2005.

L'adjudication a eu lieu le 01.12.2005 et approuvée par le Ministre le 20.03.2006.

Les travaux ont débuté le 01.09.2006.

Les travaux sont terminés.

La réception a eu lieu le 14.12.2006.

Site SAINT-ETIENNE à WAHA

La Convention-Exécution a été approuvée par Monsieur le Ministre le 11 mars 1998.

Le Collège échevinal a marqué son accord sur l'avant-projet le 21/02/2000.

Le certificat de Patrimoine a été délivré en date du 11 mai 2000 par le Fonctionnaire délégué.

Le permis d'urbanisme introduit le 26 juin 2000 a été délivré par le Fonctionnaire délégué en date du 17 juillet 2000.

Le dossier projet a été ratifié par le Conseil communal en date du 03 juillet 2000 et transmis pour avis à la Direction Générale de l'Agriculture.

Celle-ci nous a remis ses remarques en date du 20 septembre 2000 en proposant par la même occasion de réintroduire une demande de prolongation de délai.

Le permis d'urbanisme a été délivré par le Fonctionnaire délégué le 17.07.2000.

L'approbation du projet par le Ministre a été obtenue le 27.08.2001.

L'adjudication a eu lieu le 13.11.2001 et l'approbation a été signée par le Ministre le 07.03.2002. Les travaux ont débuté le 15.05.2002 et sont terminés.

La réception provisoire a eu lieu le 19.05.2003.

Le décompte final a été établi le 05.05.04 au montant de 535.950,60 € tva.

◦ **Création d'une maison de village à GRIMBIEMONT (PDR 2003)**

Le projet a été approuvé par le Ministre le 27.05.2004.

L'adjudication a eu lieu le 23.11.2004 et les travaux ont débuté le 15.04.2005.

Les travaux sont terminés depuis le 9 juin 2006

L'inauguration a eu lieu le 10 novembre 2006.

◦ **Aménagement des abords de la maison de village à GRIMBIEMONT**

Le projet a été approuvé par le Conseil communal le 05.10.2005.

L'adjudication a eu lieu le 04.08.2005 et a été approuvée par le Ministre le 05.10.2005.

Les travaux ont débuté le 15 mars 2006.

La réception provisoire a eu lieu le 12 février 2007.

Aménagement de la place Capitaine Mostenne

Le projet a été approuvé par le Conseil communal le 19 mars 2007.

L'adjudication a eu lieu le 10 décembre 2007 et a été approuvée par Monsieur le Ministre le 4 mars 2008.

Les travaux ont débuté le 1^{er} août 2008.

La réception provisoire a eu lieu le 11 mars 2010.

Aménagement de la liaison cycliste Aye-Marche

Le projet a été approuvé par le Conseil communal le 1^{er} février 2010.

L'adjudication a eu lieu le 19 juillet 2010 et a été approuvée par Monsieur le Ministre le 13 octobre 2010.

Les travaux ont débuté le 15 mars 2011 et se sont terminés le 23 décembre 2011.

La réception provisoire a eu lieu le 28 février 2012.

Projets du dernier PCDR (échu le 10/6/2021)

Acquisition de la propriété des Sœurs à Aye

Convention 2013 B : terminé

Rénovation de la salle St Séverin

Convention 2011 B : travaux terminés le 26/06/2017

Construction de la salle de Humain

Convention 2011 A : travaux terminés le 19/09/2018

Aménagement du Cœur de Marloie

Convention 2013 A : travaux terminés le 21/11/2019

Démolition reconstruction de la salle de Champlon

Convention 2017 : travaux terminés le 30/01/2024

Volet financier des opérations en 2022

RECETTES EXTRAORDINAIRES					DEPENSES EXTRAORDINAIRES					MONTANTS
Subsides Salle de village de Champlon				494.419,59	Aménagement Salle de Champlon					909.159.57
TOTAL RECETTES EXTRAORDINAIRES				494.419.59€	TOTAL DEPENSES EXTRAORDINAIRES			-		909.159,57€
			SOLDE : -414.739,98€							

RECETTES ORDINAIRES					DEPENSES ORDINAIRES					MONTANTS
Bâtiment - Rue Grande, 49 à AYE				30.913,93€						
Bâtiment - Place Capitaine Mostenne, 12 à ON				11.775,30€	Prime pour ravalement de façades					3.844,00€
					Frais de fonctionnement Opération développement rural					0 €
Etable Est rue des Tilleuls 1à MARLOIE (logements)				15.137,47€	Frais assurance bâtiments (Aye, On et Marloie)					3.818,27€
Etable Est rue des Tilleuls 1 à Marloie (bureaux FRW)				10.873,92 €	Frais bâtiment à Aye : travaux					99,99€
					Frais bâtiment à On : travaux					998,97€
					Frais Etable Est : travaux					1.794,37€
					Emprunts et charges d'emprunts					
					Intérêts des emprunts					81.240,73€
					Amortissements des emprunts					204.703,81€
TOTAL RECETTES ORDINAIRES				67.980,62€	TOTAL DEPENSES ORDINAIRES					296.500,14€
				SOLDE : - 228.519,52€						

ANNEXES